Procès-verbal – Assemblée générale ordinaire

A Cœur Joie Suisse

Samedi 7 février 2026 – Poliez-le-Grand

Ordre du jour

1. Présences – Constitution de l'assemblée – Approbation de l'ordre du jour
2. Accueil
3. Approbation du PV de l'AG du 22 mars 2025
4. Rapport du Président
5. Rapport de la commission de musique
6. Présentation des comptes 2025
7. Rapport de vérification des comptes 2025
8. Approbation des comptes
9. Election des vérificateurs des comptes 2026
10. Cotisations 2026
11. Démissions et élections du comité / de la délégation musicale
12. Activités ACJ à venir
13. Divers et propositions individuelles

1. Présences – Constitution de l'assemblée – Approbation de l'ordre du jour

Le président, Fabien Volery, ouvre l'assemblée à 14h01 et souhaite la bienvenue aux participants. Une liste de présence circule. Les non-membres sont les bienvenus mais ne disposent pas du droit de vote.

Il remercie les chœurs Poivre et Sel et l'Harmonie des Forêts pour leur participation, ainsi que Beatrice Villiger pour la direction de l'atelier yodel du matin.
Monsieur Thierry Gay-Croisier, municipal de la commune de Montilliez, prend la parole et nous souhaite la bienvenue. Vous trouvez son discours complet en annexe 1.

Thierry Salzmann et Alain Devallonné sont désignés scrutateurs.
L'ordre du jour est approuvé.

2. Accueil

Fabien Volery nous présente les trois nouveaux chœurs affiliés durant l'année 2025 :

- L'As de Chœur, Cugy, dir. Florian Bovet (chœur de jeunes)
- Le Chœur sur Mesure, Romont, dir. Fabien Volery (chœur de jeunes)
- La Villanelle, Montagny-Cousset, dir. Jocelyne Crausaz

En chant d'ouverture, Fabien Volery propose « Un poquito cantas ».

APPROUVÉ

3. Approbation du procès-verbal de l'AG du 22 mars 2025

Le procès-verbal est approuvé à mains levées. Des remerciements sont adressés pour sa rédaction.

4. Rapport du président

Par Fabien Volery, rapport complet en annexe 2

5. Rapport de la commission de musique

Fabien Renevey présente le rapport de la commission musicale (COMU), rapport complet en annexe 3.

6. Présentation des comptes 2025 et du budget 2026

Joëlle Aubert présente les comptes 2025 ainsi que le budget 2026. L'exercice 2025 se solde par un bénéfice de CHF 10'436.–.
Le rapport et le budget vous sont remis en annexes 4 et 5.

7. Rapport de vérification des comptes 2025

Catherine Débois et Frédéric Rod ont procédé à la vérification des comptes. Le rapport est lu par Frédéric Rod. Malgré un contrôle à distance, les comptes sont approuvés. Il est demandé que le contrôle des comptes 2026 soit conduit en présentiel.

8. Approbation des comptes

Les comptes 2025 sont approuvés à mains levées, 8 abstentions.

9. Élection des vérificateurs des comptes 2026

Catherine Débois et Frédéric Rod proposent de poursuivre leur mandat en 2026.
Gilles Rosselet est nommé suppléant. Les vérificateurs sont remerciés.

10. Cotisations 2026

La proposition de maintien des cotisations pour 2026 est acceptée.

11. Démissions et élections du comité / de la délégation musicale

Fabien Volery adresse ses chaleureux remerciements à Claudine Sautaux, excusée lors de cette assemblée, pour le travail précieux qu'elle a accompli au terme de son mandat de trésorière.
Il remercie également Catherine Greder pour son engagement au sein du comité d'ACJ durant les huit dernières années. Son implication et son dévouement ont été relevés par le président.
Catherine adresse quelques mots de remerciement à l'assemblée. En témoignage de reconnaissance pour toutes ces années d'engagement, un cadeau lui est remis, qu'elle reçoit avec beaucoup de plaisir.

APPROUVÉ

Le comité accueille Yoann Roulier comme webmaster et Joëlle Aubert, qui reprend la trésorerie.

La constitution du comité est approuvée par applaudissements.

12. Activités ACJ à venir

Blind date choral - 20 juin 2026 - Une demande est faite pour la Fête de la musique de Neuchâtel, nous sommes toujours en attente de leur réponse. Dans le cas, d'un refus cet évènement se tiendra à Romont. Concept : rencontre entre deux chœurs qui partagent 2 chants proposés par chacun d'eux, un chant proposé par ACJ, puis quelques pièces de leur répertoire.

Summervoices été 2026 : 27/28 juin et 4/5 juillet au Temple de Renens. Avec un répertoire Franco/Hispanique, il sera dirigé par Claire Violle (FR) et Filipe Rodriguez. Comme chœur pilote, nous accueillerons Dynam'Hits, dirigé par Pablo Sanz.

Trésors musicaux 2 : 12-13 septembre 2026 - à Rueyres – Bottens, lieu reste à confirmer. Cet atelier sera co-dirigé par Johanna Hernandez et Filipe Rodriguez, avec la participation du chœur Vivace de Lausanne, pour un programme classique.

Summervoices 10 ans - 2027 : 16-17-23-24 janvier et 26-27 juin et 3-4 juillet : Pour fêter ses 10 ans, les 2 sessions annuelles seront regroupées pour un même thème, « James Bond » ! Les concerts seront donnés sur le dernier week-end uniquement. Nous espérons la participation d'un Big Band. La direction sera assurée par Fabien Volery et Filipe Rodriguez.

Qu'est-ce qu'on chante cette fois ? – Aux vues du succès rencontré lors de sa première édition en janvier 2026, cet atelier sera reconduit, dates (premier trimestre 2027) et lieu encore à déterminer.

Un programme destiné aux chef.e.s est encore en cours d'élaboration pour 2026. La COMU envisage de reconduire l'offre « Coaching de chef.e.s » sur le même modèle qu'en été 2025. Est relevé par Fabien Volery et Fabien Renevey le fait qu'un atelier de groupe nécessite l'inscription de 5 chef.e.s au minimum. A l'étude aussi, une MasterClass. Des infos sont données directement aux chef.e.s, principalement par mail et via notre Newsletter lorsque des offres leurs sont spécialement dédiées.

13. Divers et propositions individuelles

Jean-Marc Poulin prend la parole et souligne avec satisfaction le rajeunissement perceptible d'ACJ. Il rappelle que l'association repose avant tout sur ses membres et adresse ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes, au comité ainsi qu'à Fabien Volery. Il exprime enfin son souhait de voir le chant choral perdurer encore longtemps.

Jean-Marc Pillonel, éditions Sympaphonie à Payerne, rappelle que leur catalogue propose plus de 50'000 titres et que les membres ACJ bénéficient d'un rabais lors de

APPROUVÉ

leurs commandes pour des œuvres éditées par A Cœur Joie. Il souligne également l'importance des redevances SUISA, qui permettent de rémunérer auteurs, compositeurs et arrangeurs, et insiste sur la nécessité de déclarer toutes les interprétations publiques, même les plus modestes. Il précise qu'une grande partie de la participation financière est reversée aux artistes. Il termine par la mention de la mise à disposition gratuite d'un agenda sur le site Sympaphonie. Il encourage tout un chacun de l'utiliser.

Catherine Débois relève qu'il est parfois difficile d'évaluer une œuvre lorsqu'elle ne reçoit que quelques mesures en aperçu lors d'une commande de partition. **Jean-Marc Pillonel** lui répond qu'il est parfois complexe de proposer des extraits plus complets lorsqu'il existe plusieurs versions d'une même pièce, mais rappelle qu'il est possible de le contacter directement et de trouver avec lui une solution de consultation avant achat.

Edwige Clot intervient au nom de l'Association cantonale des chorales vaudoises pour annoncer qu'une grande fête du chant choral se tiendra à Montreux durant le week-end de Pentecôte 2027. Les chorales sont invitées à s'inscrire via le formulaire disponible sur le site de l'ACVD. Chaque ensemble disposera d'un temps de prestation d'environ 15 minutes et pourra bénéficier d'un retour constructif d'un jury.

Alain Devallonné évoque à son tour le plaisir du chant choral et du partage, remercie pour l'originalité de l'atelier du matin et transmet les salutations de René Falquet et Danielle Falquet.

Patrick Charles présente la saison musicale d'Yvonand, dont les concerts se tiennent principalement au Temple. Il rappelle la richesse de son programme, notamment la prestation à venir, en mars, du Chœur Suisse des jeunes.

Line Schütz prend la parole au nom du chœur Chorège de Payerne. Elle nous informe qu'elle présentera à son comité la possibilité d'accueillir notre AG 2027.

Clôture

La séance est levée à 15h45, elle est suivie par un apéritif et un concert réunissant l'Harmonie des Forêts, le chœur Poivre & Sel, le chœur de jeunes L'As de Chœur et le concert atelier yodel.

Annexes :

	1	Discours de Mr Gay-Croisier
	2	Rapport du Président
	3	Rapport de la commission musicale (COMU)
	4	Rapport des comptes
	5	Budget 2026

Prise de notes : Laïla Abarro et Sylvianne Gobet

Fabien Volery

Président

APPROUVÉ

Joëlle Aubert

Secrétaire - Trésorière

APPROUVÉ

ASSOCIATION À CŒUR JOIE SUISSE